TO DE SUCCESSIONS.

Baccession de John Vocikei, Buccessien de John Voelkel,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paleidace d'Orléans—Ne 54 644—Division D

4 rus - ast par le, présent denné aux oréanchre le cette aucoession et à toutes autres per
les présentes qui suivant la présente notification,
ha raisons (s'ils en out) pour lesquelles le
suspie final présenté par Pauline Limberg,
vouve e. John Voelkel administratrice
de ostie succession, ne sorait pas approuvé
et homologué et les fends distribués configurétient au dit sompte.

Paperdre de la Cour
PAUL O. GUERIN.

5 mare—9 13 18

Creffier.

DUR CIVILE DE DISTRICT ponr la na-Cour ciese d'Orléans—No 29,811 — Division Entre et par le présent donné aux oréan-stra de cette encoession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dis juste qui antivont la présente notification les raisers (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire orésenté par Staphen F. Steers, exé-saiem testamentaire datif de c-tte succession, me sevait pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. PAUL O. GUERIN, 9 mars—9 13 18 Greffier. Succession de S. R. Steers.

Paccession de Laurence J. Jones. TOUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-L'noise d'Orléans, No 54.877—Division C-attendu que Mine a unie Ford, veuve de Eautence J. Jones, a présenté une péti-tion à la Cour à l'effet d'obtenir des leures d'administration dans la succession de fen Laurence J. Jones, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous oeux que est par le présent donné à tous oeux que esta peut onnéerier d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour losquelles il ac sérait pas fait tiroit à la dire pétition.

Par erdre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

Onare—9 13 18

Greffier

Succession d'Authony Muller. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans-No 51,301-Division A-Aris est par le présent donné aux créansiers de cette succession et à toutes anires personnes intéressées d'avoir à démire, dans les dix jours qui sulvront la présente nesification, les raisons (s'ils en out) pour les quelles le compte présenté par Mme Resine Millor, famme de Auguste Henle exécutific testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et conda distribués conformément au dit manyle.

Parendre de la Cour PAUL O. GUERIN Greilie 9 mars - 9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS. Anterdiction de Mine Mary B. Baw sou.

reissae d'Orienne. No 53 648.—Division E vissae d'Orienne. No 53 648.—Division E vissae et par le présent donné aux créanciers de cette affaire de A toutes autres personues inféressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui sulvront la présente notification, les raisons (s'ila en ont) pour lecquelles le compte previseire présenté, par Michael J. Compres auxieur de l'interdite dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribués conformément ... dit compte.

Parcrire dels Cour. Parordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, 9 mara—9 13 18

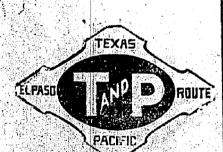
TAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVI-le de District pour la parcisse d'Orléana— Re 55,742—Cour Civile de Di trict, Division L—Max Wolfson vs ses creaucieus.—Ordre de Centr—Que la cession de bien du petitionnaire Max Wolfson, soit et est par la présent accep-bes par la Cour pour le libéréfice de ses créau-cieus, et qu'une réunion de ses dits créanciers seit ordourées et enue pardesoit ordonnée, et convoquée et tenue parde-vant Joseph N. Wolfson, notaire public en soa bureau, Chambre No 704. Liverpool et London et Globe Bidg. en cette ville, Té 22me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du Air patitionnaire Alire un avnuic et voter aur toutes antree matières qui pourraient leur étrei soumises, et que dans l'intervalle toutes pro-cédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété d'udit périntionnaire soient enspendues et que J. J. Reilly, suit nommé avecat; pour représenter les créanciers absente dans cette affaire.

mte dans cette sifaire
Nouvelle-Orléens, 15 février 1898.
(Signé) F. A. MONROE, Juge
Four copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Grefiler.
24 fév—24—mars 9 22

## PFTITES ANNONCES

A RGENT A preter. \$175 000 & preter Sur propriétés en ville. Uctave Gomez. 314 rue Carondelet, près Gravier. Heures, 9 3 10 et 2 à 4.

UNE bonne onisinière (Allemande). S'adresser immédiatement au No 820 Espande, de 11 houres à 2 houres. Bonnes retemmandations.



## LIGNE COURTE CALIFORNIE

Bureau des Billets, 632 Causa Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie Heures des arrivages et des départs.

Express de la California. 8-15 a m., 6:15 p p 

dresser à

A. S. GHAHAM agent des passagers et des bilets, 632 (Canal, N.O. Line, ARTHUR, DEARMAS, gont de ville des passagers, B.O. E. P. ZURNER agent général des passagers et die billets, Dallas, Tex. E. S. THORNE, Troisider vilce-président et directe de le de la company de la co



Imbrelles à pomme d'or et d'ar

LA conte Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orliane Veise visiter et vous rendre comte sat visit même du bas prir de mes Marilagaises, dont juidéfic touts ets.

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUDBACK & STERN.

PAR STROUDBACK & STERN. ANNONCE JUDICIAIRE. ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES TOUT NEUFS

PAR ORDRE DES LIQUIDATEURS

LE STOCK ENTIER DE LA FAMEUSE MAISON

## Crant & Jung Funiture Company, Ltd Consistant en Meubles Beaux, Moyens et Bon Marché,

Dans tous les Grades des Plus Belles Manufactures dans les Etats-Unis.

Dans la re-liquidation de Grant & Jung Furniture Company, Ltd. No 55,499. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans-Division B. DAR STROUDBACK & STERN-IKONARD STERN, Encantour-le JEUDI, 17 mars 1898, A 11 houres A. M., sur les lieux, Nos 423 et 437 rue du Camp, en verm de et conformément un ordre de 1 Hon. Jug-Fred D. Kins, Juge de la Cour Civile de District pour-le Paroisse d'Orlèans. Division B. daté et signé le 4 mars 1898, dans l'affaire et dessus intitulés et numéroi ée, il sera vindu aux enchères publiques sans limites ni léserves, le stock entier de Membles et suires hi billers appartenant à adité Grant & Jung Formiture Company, Limited. N. B.— Les ventes privées serout continuées et munde d'habitude jusqu'au jour de la vente. CONDITIONS-COMPTANU.

VENTES A L'ENCAN

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriétés de Choix dans le Sixième District. Andrew E. Nelson vs ses Créanciers.

Conr Civile de District pour la paroisse d'Or-léans,—Division E.—No 52,654. PAR STROUDBACK & STERN— Léonard L. Stern, Eucanteur le JBUUL, 24 mars 1898, a midi. A la Bour se des Encanteurs, 679 et 631 rue Commone, it sou a vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, parois e d'Orléans. Divisi n E. rigné le 28 septembre 1897, dans d'affaire el dessus intitulée, aux enchères publiques—

10 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtimses et améliorations qui a'y trouvent et les dreits, voies, privilèges et avantages qui y sppartiennent en que quie sorte, situé dans le strième district de cette ville dans l'îlet bomé par les rues Marengo, Sud Robertson, [anciennement Breslow.] Milan et Freret [anciennement Long], é ant i'îlet No 600 lequel di tot de terre est designé par le No 8 [huit] sur un devis annexé à un acte passe pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1895, et meaure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit lot commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le prèsent hypothécairé a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé par devant le soussigné i otaire, le Sème lour a'ectobre 1895 et d'ument enregistré dans le bureau dés transcrits de cette paroisse, dans le livre 159, folio 754. Les qméliorations consistenten une l'átissée en bois, ardoiséa à deux étange contraut nu graps saien de Un certain lot de terre ensemble avec

see, à deux étages, contrnaut un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisint, office, c.ur, quatre chambres à coucher, bains avec 'avabe stationnaire. La maison est neuve et ravabe stationalre. La maison est neuve et pas encore finie.

2º Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'ilet 625, borné par les rues Marengo Milan Breslau et Arcadia, et formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et mesurant 45 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations

rations consistent en une l'átisse en bois, ardoi-

meliorations Conditions-Comptant. Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquereur.
20 fev-20-mars 3 10 17 24

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONOR JUDIOIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip, entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier Succession de J. R. Lund.

No 55, 463—Conr Civile de District pour la paroiase d'Orléans—Division B.

DAR W. H. F. 1 ZPATRICK, Encantaur,
Bureau No 336 rue Carontelet, le MAR-DI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels en doit ec référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de d'Orléans—Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire oi desaus intitulée et ruméjotée et adressé à William H. Fitzpatrick—genanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus hau enchérisseur, la propriété oi-après décrite, à sa joir—

sa oir—
Premièrement—Un cartain morcean ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet boiné par les rues l'hillp. Jackson, Baronne et Brainard, étant l'Îlet No 264, lequel dis morcean les rues 'hilip. Jackson. Baronne et Brainard, étant'l'ilet No 264, lequel dit morceau on nortion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et aix lignes (23' 5" 6"") de face à la rue Philip, sur un's profondeur sur la ligne de côté la rue près de la rue Braipard, de quatre vingt-selze, pieds, six pouces et rois lignes (96' 6".") et une profondeur sur l'antre ligne de côté versila rue beronne de quatre vingt-trèize pi-dé, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4"") ét une la figueu au la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2"") èt une la figueu au la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2"") èt une la figueu au la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2"") èt une la figueu moins en semble avec toutes les bârjassestaméliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, nrivièges, et dépendances la dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot designé par la lettre Faur un plan par J. A. D'Hémécourt, annacé à un inventsiré pris par Oscar Dronet, aucien notaire en cette ville daté le 8 soût 18' 2, dans la succession de Céles te D. Jord. Les améliorations consistent en un cottage simple por ant le numéro minicipal. 1753 rue Philip, et ayant cinq-chambres. Il y a des hangars, citerne, cour en briques; etc.

a des langars, citernel cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de forre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dan l'ilet désigné par le numéro municipal 45, homé par l'avenue, Nashville, les mas Prytanée, Perrier et Eléonors; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant cha cun troits pleils de face à l'avenue Nashville sur cent) vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesere américaine, d'après le devis fait par S. G. Do L'Isle, a chitecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé a un acte pussé cardevant M. T. Ducros, autrefois notaire, le 16 octobre 1894.

Conditions—Compliant; et les acquéreurs de vant de plus àssimer comme partie du prix d'achat les taxen, dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire mudroit de dix pour cent au moment de l'adjidication pour ller la vente. Acte de veniq pardevant Charles B. Upton Esq., retaire, aux fras des acquéreurs 24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

Succession de Nime Rose Vallat, yeuve de Auguste Chevillot. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 55.859 - Division A. - Arteudu que Mine Sophie Vallat, veuve de Joseph Monaier, a présen à une petition à l'éstet d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de fen Mine Bose Vallat, veuve de Auguste Chevillet, decédés libratist, avec set par le présent données

Acta Vallet, venve de Aliguste Chevillet, de-cédée intestat; avis est par le présent don-né à tous geux que cele ueut concerner d'a-voir à déduire, dans les dix jours, les rai-sons nour lesquelles il ue serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN.

2 mars—2 8 11 Gréffier.

Succession de John Henry Smith, COUR CIVILE DE DISTRICT poet la narolisse d'Optimens.—No 55.863 Division D-Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes antres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivroit la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Honry! Schulte, arécuteur testamentaire de cetté succession, ne serait pas approuvé es homologie et élés fonds distribués annéermément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL C. GUERIN.

3 mars=3 7 16.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES A'L'ENCAN. PAR SPEAR & ESCOFFIER. A

Propriété de valeur du Pramier

ANNONOR JUDICIAIRE.

Nos 831 et 837, rue Lafayette, entre les rues Baronne et Carondelet. Succession d'Antonio Agusti, Cour Civile de District pour la paroisse d'Or-léans, No 52 268.

PAR SPEARET ESCAFFIER, - Placide J. Spear, encanteur. - Bureau 813, rue ommune. - MERCREDI le 16 mars 1888; ommune.—MERCREDI, le 16 mars 1898; a midi, reta vendu à l'enchère publique à la Bourre de propriétés tonclère de la Nouvelle-drigans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et con-formement à un ordre de l'Hoff T. C. W. El-lia, joge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'iléans, daté le 7 février 1898; pour le comute de la dite succession, la sui-rente propriété à asyoir. vante propriete à savoir :

Une certaine portion de terre ensemble Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui a'y trouvent, située dans le pres ler district de cette ville dans le fond des lots numéros vingt et vingt et nu, dans l'îlet horné par les rues Lafayette. Poydres, Baronné et Carondelet; ladite portion de terre est désignée comme lot No vingt d'ux sur un plan ou devis dressé par L. H. Pillé, vover, anneré pour référence a un acte le verto d'Ouzannia-ki, pardes à tulles Mossy, l'otaire, le 30 mars' 1972, et mesurant 64 pieus de face à la rue Lafayette, 64 pieus 2 pages 2 lignes en largeur dans et mesurant 64 pieds de face à n'rue Lafayette, 64 pie 48 2 p-aces 2 lignes en largeur dans
le fund aur la igne des lots désig, és par les
numeros 10, 11, 12 et 13, sur le dit pjan on
devis. 38 pieds et 4 pouces sur la ligne de co
é des lots Nos 20 et 21 vers la rue Baronne
et 34 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de
côté de la rue Carondeiet. Les améliorstions
corsistent en une l'Alisse à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galere,
une antre bâtisse à deux étages avec 5 cham
bres civerne, hydrant, latrine, etc. conque
par les Nos municipanx 831 et 837 rue Lafayette.

ayette.
Termes et Conditions-Une moitié or plus comprant et la balance en un crédit de un au en billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de vendeur et toures les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes expublice dans l'année 1898 au dossus du prix de l'adjudication. L'acquer-ur devant faire un dépôt de 10 0/0 au môment de l'adju-Mestion.
Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquétour. 9fév-9 16 23 mars 29 16

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIATE Propriété Cottage Dana le Quatrième District - 2838 Troisième, encoignure de la rue Ciniborne—A l'Encan.
Succession de James Hyland et évouse

No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR, JNO H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mais 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 niid, a la Bourse des Encanteurs, Nos 529 et 631 roe Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T.C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la parciese d'Orléans, Division A. daté et aigné dans l'affaire ci de-sus intitulés le 25

sagne dans l'amare di desais intidues la 25 février 4898. Il sera vendu aux enghères publiques les propriétés ci-dessous décriter à savoir—
La partie supérieure de trois certains lots de torre, avec toutes les batlases et amé forutions qui s'y tronvent, situés dans le Quatrième District de cotte ville, dans l'Het borné par les rues Trotslème Quarrième, Willow et l'lafborne désignés par les Nos-1, 2 et 8 sur un: plan foit par A. : e Voung en dats du ler féyrier. 1869, déposé pour réfésence comme plan No. 44 dans le bureau de W. Shan-loné, ancien potaire en cotte ville. non, ancien notaire en cotte ville-et aussi désigné par les memes numéros, sur un plan annexé poor référence à un acte passé pardevant Paul E. Larosche, ancien no-

taire en cette ville.

Les dits ets mesurent chaoun 30 plede 9 pouces de face à la rue Troisième, en 7 pleds de vrofondour entre lignes parsilèles.

Lot No 1 formant l'encoignure des rues Troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont dédrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à pou près 29 pleds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les ameliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, ouisine, hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième. taire en cette ville.

ouisine, hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.
Conditions de la vente—Le tiera ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et cefx aus en biliets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par au la partir de la date de la vente jusqu'au patement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les dauses usur les de sécurités; l'acquéreur devant assumer le palement de toutes les taxes peur cette aunée 1898 en plus et au-dessans du prix d'adjudication et déposer du pour cent du prix d'achat comprant au moment de la vente.

olapi aut au moment de la vente. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, aydevani John J. Ward, notaire. 27 fev—27 mar— 6 13 20 27 31 PAR PAUL & GURLEY

Une bonne affaire. Pincement affa et permanent.

Placement sar et permanent.

Agréable Cottage Double
1031 et 1023 rue Union près de Remparis
avec baltases dans le fonds. Ben voisinage
près de tous les agréments, toulours
loué et rapportait \$20 par mol.
Vente Perempteira.
CERA VENDU à Tenchère à la Bourse, No.
C29 rue Commune, mardi le 22 mars 1898
a midi, rei le plau est exposé.
Conditions — Un tiets ou plus comptant, balance 4 let 2 sus, 8 pour cent d'intérêts et olances usuelles. Acte de ve te pardevant Felix J. Puig, notaie. Liacquéreur devra assumet les taxes de 1898 et deposer 10 pour ent au moment de la vente.

Brane - 6 22

Bereen des Assessoure d'Eini-Paroisse d'Orié aus, Chambre 15, Hôtel de Ville.
Nouvelle-Oriéans. 28 février 1898:—Toutes les personnes suistes à étre taxées sur auoun genre de propriété, soit foncière on mobilière, sont par le présent avisès, conformément à la section 24 de l'acre 1/6 de 1898 dans les divers districts de la paroisse d'Oriéans a été complété ét que la liste sera exposée à ce bursau du ler, mars. 1898 au 20 mars 1898 (jours fériés exceptés) inclusivement entre les houres D'A. M. et d. M. peur inspection et corrections. Tous les contribusbles sont respectueusement invites à se prévaloir de l'occasion qui leur est offerte de faire sayor landois de la manière preserte par la loi.

A. BARNES, Secréthire. les mars-10f A. BARNES, Secretaire, 1or mars-10f

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Now Orleans Real Estate Company Li-mited.

In re Now Orleans Real Estate Company Limited.

No 51,994—Cour Civile de District pour fa parolese d'Orleans.

PAR SPEAR & FSQOFFIER—PLACIDE J. SPEAR & FSQOFFIER & FSGOFFIER & FSGOFFIE dil lot No 6 et trente quatre piede 10 pouces de largeur dans le fond. largeur dans le fond.
Les lets Nps six et sept ont chacun trente et un pleds deux pouces et une ligne de face sur la rue Uraulines, traste pieds de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, à

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq ponces et six ligne i sur la ligne vers la rue l'upré, et cent quarante-six pieds cinq ponces et trois lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept, cent quarante-six pieds cinq ponces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No sept, cent quarante-six pieds cinq ponces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No sept, cent travit et un pieds quarante ponces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No ix, at cent trente at un piede, neuf pouces sur Fix, at cent treate at un pieda, neur pouces sur la tigne du lot No huit.

Tormes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Aote de veute pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéteur. 27 fevrier-27-mars 6 13 20 27 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Propriétés de valeur Améliorées et Vacantes et Troisième ·Ues Denxième

No 833 rne Ursulines, entre les rnes Bourbon et Danphine- Une résidence en brignes avec mansarde Nos 835 et 839 rue Ursalines, entre les rues Dauphine et Bourson-Cotta-

ge à un étage, elc. l'et borné par les rocs Mannel, Paq-11 lots dans l'ilet horné par les rues Bol var, Manuel, Jeanne et Barthere

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope. Succession de Catherine Amélia Dia-Peter Early et veuve en den-

zième noce ile Jean Soulagnet.

No 54,926 - Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. DAR SPEAR et ESCOFFIER, - Placide J. PAR SPEAR et ESCOFFIER, — Plachle J. Spear, cheanteur — Rurosu, No 813, rue C mmune, MERCREDI le 23 mars 1898, à mint, it sera vendu à l'enchère publique à la Eograe de proprietés foncières de la Nouvelle, Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu te 7 février 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honerable George H. Théard, fuge de la Cour civile de District pour la Parousse d'Orléans, dans l'affière ci dessus intitulée les suivantes décrités promiétés de valeur à savair. décrités propriétés de valeur, à savoir:

1º Un lor de terre situé dans l'ilet borné
par les rues Ursuliues Dauphine, Hôpital et

Bourbon, désigné par la lettre C sur un devi-Hourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De, Armae, ingénieur civil, sunexé à un acte passé pardevant Antoine Dorjocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lots meaurant, en meaure américaine, 31 pieda 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur SS pieds 5 pouces et é lignes de profondeur, entre lignes paral·lèles, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent. Les ameliorations consistent en un cottage

ayant trois chambres, une sufre hatisse occupés par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne, latrine, hydrant, atc., comus, par les numéros municipaux SS5 et 839 rue Ursu-

ines. 2º Un pertain lot de terre situé dans le Denxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE, mesurant 21 nieds, 3 pouces et 6 lignes de face à labrue Ursulines, sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallères, enemble avec tontes les bâtis sur et améliorations emble avec loutes les mais es el amegications qui a' trouvent, désigné par le numéro muni-mpar 833 (ancien 103 , rue URSULLINES). Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage avec, mansardes, ayan 5 chambres et 2 cabinets, une bâtisse en bri

en briques à un étage avec mansardes, ayant 5 chambres et 2 cabinets, une bâtisse en briques à d-ux étages dans le fond ayant 2 chambres; une bâtisse dans le fond ayant 2 chambres; une bâtisse dans le fond ayant une chambre, hydrant; nuits latrines, etc.

3º Un certain liet de terre dats le Traisième District de cette ville, designé par le No 156 aur un plan dressé purle. H. Pillé, voyer, le 3 mars 1866, dont une copie cet aunexée à un acte pardevant Eusèbe Boany, notaire en cette ville, borné par les rues Manuel, Pauline. Bolis ar et Jeanne, lequel dit let contient 22 lots et mesurast 244 pieds 5 ponces et 3 lignes de face à la rue Bolivar et 341 pieds 2 pouces et Jenne.

4º Une certaine portion de terre altuée dans le Troisième Districtée cette ville, dans l'îlet borné par les rues Manuel, Jeaune, Bolivar et Barthelemy, désignée par le No 155 d'après le plan el-dessus. La d-te-portien de terre ayant ouze lots et mesurant au pied amé; ivain) 119 pieds, 4 pouces et 3 lignes de face sur chacune ces rues Manuel et Bolivar et 341 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Jeanne et sur les lumes du fond.

chambre, hydrant; putts latrions, etc.

3º Un corrain lièté de terre data la Troisfome Diatriot de cette ville, designé par le No 156 ant un plan dressé parté. H. Pillé, voyer, le 3 mars 1860, dont une copit est amescé à un acte pardevant Eugèbe Bouny, notaire et cotto ville, borné par des rues Mannel, Pauline. Bolis are 15 anne, lequiel dit iste contient 22 lots et mesurant 244 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Bolivar et 341 pieds 7 pouces et 5 lignes sur chacune des rues Pauline et Jeanne.

4º Une certaine portion de tetre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Jessine, Bolivar et de 1831 rue Commune, BINSON, encanteur, — Barteau B. L. Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Jessine, Bolivar et de 181 rue de

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE. Succession de J. M. St. Pé et ron épuase. No 55,566, Cour Givile de District pour la pa-roisse d'Oriéans.

TAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J.

Repar encanteur - Rureau 813 rue Commune, LUNDI 14 mars 1898, A 11 houres
A. Mil sers vondu aux enchères publiques au
No 1411 rue Baronne sutre les russ Melgoméme et Thalla en vertu de ut conformément
à un ordre de l'Hon Geo H. Theard, luge
de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléansen date du 29 février 1898.

Un lot de meubles etc. Conditions domptant,
2 mars — 2 6 10 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER. ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence double en bois à deux Vente du contenu d'une manuétages dans le troisième facture de Sonliers et de

ent un pibds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne annexé à un acte passé pardevant L. T Cuire, ancien notaire en cette ville, le 10 avril 1845, ensemble avec tous les droits en commun avec le reste de la portion da lot No 7 à l'usage d'une shée de 3 pieds de face à ladite rue Dauphine sur une profondeur de 37 pieds, qui doit être prise de ladite bulance de la portion dudit lot No 7. dudit lot No 7.

LES AMELIORATIONS SONT CONNUES COMME LES Nos 2462 ET 2464,
RUE DAUPHINE, et consistant en une maison en bois A deux étages contenant de chaque côté 6 chambres, hangar, citerne etc.
Trottoits et cour pavés. Rapportant un bonrayanu et foningre loué revenu et toujours loue CONDITIONS-UN TIERS OU PLUS CONDITIONS—UN TIERS OU PLUS
COMPTANT, la ba'ance, s'il yen a, en un crédit de un et deux ans en biliets de l'acquéreur pertont, 8 pour cent d'intérêt par an, à
partir de la date de l'adjudication,
garantis par hypothèque et privilège du
vendeur sur la propriété vendue;
l'acte de veute devaut contenir toutes les
clauses usuelles de sècurité, des dits
billets comprenant 5 pour cent d'honoraires
d'avoext un cas de procès, etc. les taxes de

d'avocat en cas de pro-ès, etc. les taxes de 1898 devant être assumées par l'ac quéreur en plus et au-desans de sou enchère et il devia déposer 10 pour cont comptant a l'adjudica-tion pour lier la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant F. J. Dreyfous, no-raire. Et le même jour, mardi, 22 mara 1898, à 19530 A. M., aux chambres d'eucar, 54 et 56 rue Boronne, un petit lot de meubles de masson et de lejoux d'après l'inventaire enre-

nstre. Conditions—Comptart 13 fev=13 20 27—mars 6 13 20 à date

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.

· ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété-Résidence dans le Troisième Ward.

La Résidence à deux étages, No 222 rue Villeré, Entre l'avenue Tulane et la rue

---- 4 L'ENCAN Succession of Emma Sheehan, venve

Gasquet.

No 54,266 Cont Civile de District, pour la pa-roisse d[Gr.bans, Division E. roisse dor bans, Division E.

PAR JOHN H.O CONNOR & CO.ALFREDC GREEN, Encauteur—Boreau, No 828 rue Commune — JEUDI, 24 mars 1898, a midi a la Bourse des Encontents, Nos 829 et 631 rue Commune, entre les rues 629 et 631 rue 631 rue commune, entre les rues 629 et 631 rue 631 rue 640 rues des des des des la Cour Civile de District nour la paroisse d'Orlèsus Division E. daté et signé dans la susdite succession, la 14 février 1898, il sera veudu aux enchères publique, les propriétes : i apès décrites, à savoir—

tiesos et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privièges qui y appartienment situé dans le Premier District de (cette ville, dans (l'et borné par les tues Howard, can dans (l'et borné par les tues Heiward, canciennement Marais) avenue Tulane (anciennement Commune, Villeré et Gasquet (auciennement Jackson), désigné comme lot No 3 sur un plan par C. A. Hedin, architecte en date du 13 novembre 1840, déposé dans l'étude de A. Abat, alors notaire en cette ville et mesurant 20 pieds 3 ponces 2 lignes de face sur la tre Vileré par 127 pieds 10 pou es 5 lignes de profondeur.

Les améliorations sur ledit lot de terre consistant en une résidence à fleux étages consistant en une résidence à lieux étages con-nue comme le No 222 rue Voleré, contenant 4 chambres én haut et 4 chambres en bas. Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquèreur, et la balance à un crèdit de un et deux ans, en billets de l'acquèreur pottant intèrêt au taux de 7 pour est par au et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite proprièté fonctère, avec le transfert des assurances et foncière, avec le transfert des assurances et toutes les clauses usuelles de sécurité et l'assomption par l'acquérent des taxes de 1898 en sus et au-dessus du prix d'adjudica-tion et dénoser 10 pour cent du prix d'acbat comptant au moment de la vente. 'Acte de vente aux frais de l'acquérent par-dergut Juo J. Ward, notaire. 20 fev -20 27—mars 6 13 20 24

' PARW. C. H ROBINSON

A peu près 1500 colls de marchandises de valeur.

ATTENTION MARCHANDS. Jeudi le 10 mars 1898 à 10:30 heures A. M. Jejud le 10 mars 1898 à 10:30 nouves A. M.

Je procéderai à la vente à l'encau, conformé
ment à l'acte 12 à de la session de 1890 de
l'assemblée générale de la Lonisiane, autorisant la vente (common darriers) de tout frêt,
non réclamé et régularisant la disposition des
dits revenues, etc., au dépôt du frêt du Illinois Ceptral Railroad Company sur la levée,
pied de la rus Gaiennie, pour le compte de qui
cela peut concerner de la propriété ci-après
décrite quinze cent (1500) colts de marchau
allace nou réclamées, étc. le teut plus, ou
moins.

dlace non réclamées, etc. le teut plus pu moins. Conditions—comptant sur les lieux: W: 211: Pitspatrich, encanteur, Bureau No 3311 rue Carondelet. 27fev—27—mare 6 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Pantonfles.

Un Cheval et Wagon.

décrite, à savoir— Sur les lieux No 130 Exchange, aux 3me et

Un lot de ment es de bureau, installations, outlis, 'dies', formes e le stock de souliers, pantoules, etc. conteous dans ledit loca récemment occusé par l'insolvable comme

Manufacture de Souliers et de Pantousses.

Aussi, un Cheval et Wagon.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ.

Shorif Civil de la Paroisee d'Orlange.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'actions de fonds.

James Martin ve Thomas H. Hays.

Salai dana l'affaire ci-desans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

installations, etc., d'une Pharmacie

gerel, casters a prescriptions; ansar

uile grande quantité de médi-

tees, parfameries, no-

pris une fontaine

meute, mid comes patha-

8 mars-5 12 16 21

- Ausst -

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente Mardi 12 Avril 1898. Splendide Occasion pour un Bon Placement.

Vente par le Shérif Civil d'une -Grande et Magnifique Simeon Emanuel ve ses créanciers. Propriété Commerciale Améliorée COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Our UVILLE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Ortéans. No 55,496—En vertu d'un ordre de vente daté le 7 mars 1898 à moi adressé par l'Honorsbie Cour Civilo de District pour la paroisse d'Ortéans, dans l'affaire el-dessus intitulés, je procéderal à la vente à l'enchère publique, sur les; lieux ci après désignés, le LUNDI, 21 mars 1898, à 1:30 heure l'. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIP.

Bien Siruée, Portant les vieux Numéros Municipaux 129, 131, 133 135, 137, 1

et Lafayette, la ran à l'arrière 6tant Carondelet. Canal Bank vs Oliver P. Alford.

et syndic provisoire dans l'affaire dessus. Dinkelspiel & Hart, avocats pour le syndic provisoire. Smars—9 15 20 21 OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parousse d'Orléans-No 52 047-En vertu l'ungwrit de fieri facus a moi adressé par l'Hohofable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, le procèderai a la vente a l'encuere gubliquée à la Bourse des En anteurs, Nos 629 et 631 rus Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans de Prem et District de cette ville, le LUNDI, 21 mars 1893, a midi, de la propriété ci-après décrite, à savoirhuit pouces de la geur de la une profe Une action du fonds-capital de la Compa-gnie Chalmette Steam Laundry et aussi soixante-treize autres actions du dit fonds, convert par un certificat pour une action et ur corridost pour les dites soixante treize autres actions, enrégistrées dans les livres de la dif-Compagnie au nom de Thomas H. Rays, de feudeur dans l'affaire ci dessus, et chacme des dites actions etant pour la somme de \$100,001100. Conditions—Compant arries lieax!
FFANK MARQUEZ.
Sherif civil de la parousse d'Oricans. Percy Roberts avocat pour les plaignants.

dans e procés di desson, ensembonaven toutes les bâtisses et aménorations qui su incurent et tous es diodé voies, privilez-sol debendances qui la pattie the tout les jes jes sorte. Salai dans l'affaire d'édessus. Conditions—Comptant sur les heur. L'acquereur tourefois acceptant le tire à la dité propriété su et a un boil exponant le brien la difference de les bliefs réprésentant le oyer mensuel d'après de dit boil avant ête ouragé par le defendeur purement des dits bliefs du têtre lait à llengreson. Y compris le contenu, vitrines, éta-

de soda, etc. Francis J. Gasquet vv. W. O. Pus, y. OUR CIVILE DE District pour la paro see d'Orlèans No 55 538 - En vertu d'un writ de fiert facus a nol adressé par l'Honerable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire c'édessus Vente par le Shérif d'un "Carint tulée je procéderal a la vente a l'enchère i ribique, sur les lieux ci spiés désignés le SA-MEDI, 19 mars le 95 à 440,00 heures A. M., de la propriété chapies de rite, a savoir Sur les heux No. 2426 rue Carondelet; a l'encoignure de la rue Seconde.
Le contenu et installations le la pharmacie contenue dans ledit socal d'après : inventaire enregistré.
Saist dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux int tulée je procéderai a la vente a l'enchère i s

Conditions - Computant sor les hear

FRANK MARQUEZ

Sherif eivil de la paroisse e (bleans,
Fenter, fleuderson & Fenner,
Avocats du plaguant) Smars -8 12 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente du Contenu d'une Briqueterie et d'une Manufacture de Briques incluant les Ani-

maux. Bouilloire et Machine. Comptes & Recevoir, Comptes Courants

Jugements, etc. L. J. Fleury va ses Créanciers. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parciase d'Orléans—No 55,273—En vertu d'un ordre de vente rendu dans catte affaire. A moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la parciase d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, su les lieux of après destignés le LUNDI 21 mars 1898, à 10:30 A. M. de la propriété giangra degrite à assourci-après decrite à savoir-

Sur les lienx dans l'het borné par les rues Sud Front, Robert, Upperame et le fleuve Missisanti, o capes comme une briqueterie et manufacture de briques.

1º Les amédiorations et mobiliers, etc. sur le dit list, consistant de l'kiln, 7 drysheds. L'ourie, 1 pittshed, 1 coulioire et machine, environ 70,000 planches a briques, 1 pugnit. I lot de brouetes, outils, 1 of de terre giare, aussi 1 cheval, 1 mulet, 1 enggy, 3 chartettes, 1 wagon, 1 let de harnate, etc., d'apres l'inventaire.

taire.

2º Ansei un lot de comptes à recevoir, comptes courants et jugements d'après invencomptes courants of jugaments a apres inventaire enregistre.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans et
syndic dans l'affaire or dessus;
Dart et Kernan, avocats pour le syndic.
8 mars—8 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE. **Vente** importante par le Shérif Civil du contenu entier des étages supérieurs de la bâtisse connue comme l'Hôtel Cas

sidy. Consistant à pen près de 22 chambres garnies, chaque chambre contient lit et literie, toilette, washstand, chaises, washetand et slop sets, nattes, shader, . Aussi

Un lot de membles de boreau accortis, comptoirs, etc. Otto H. Will'ams vs Mme' M. Cassidy Hughes, et als.

Hoghes, et isls.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa
roises d'Orienns—No 55.833—En vertud'un befre de veute dafé le 7 marà 1899. à
moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District
pour la puroises d'Orienns, dans l'affaire didessus intitulés, je prochégraf à la vente aux
enchères publiques, pr les lieux di-après désigrés, le MAPDI, 22 mars 1898. à 10:30 heures A.M. des propriétés d'après décrites, à savoir—

rea A.M. des propriètes di apres decrites, a savoirAu local No 306 rue Carondelet à l'encoigurre Gravier!

II. Tous les membles et mobiliers, etc. contenus dans le dit local, comu commé le Cassidy Hotel d'après l'inventaire enregistré

III. Le, terme nou expiré du bail existant
entrelle plaimant et la défonde seas, au dit local
(sans quisines) du lir novembre 1996 au 30
esptémbre 1896 au taux de 31,000 par en à
partir de la première année et de 31200 pour
la deux lème et troisième années demme it est
plainement décrit dans le bail enregistré dans
l'affaire of dessus. Et eu ons que le bail ne
serait pas vendu, alors il serait offert en
vents. int. Le droit d'occuphe le dit local à partir

III. Lei droit: d'oocuper le dit 100si a part de la date jurqu'au 30 septembre 1899.
Saisi dans l'affaire oi dersus.
Conditions—Comptaur sur les lleux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Parcisse d'Orléans.
Richardson et Soule, avocat du plaignant.
Smars—8 9 16 22

139, 141 et 143

Rue Baronne, entre les rues Poydras

Canal Bank vs Oliver P. Alford.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans...—No 5.0 942...—En vertu d'un wit de saisie et vente a mon adresé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléane, dans l'affaire ci-desaus intithiès, le procéderal à la vente à l'enchére publique, à la Bourse des Encanteurs, Nes 629 et 631 rus Commune, entre les rues Camp et St. Charles, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 12 avril 1898, a midi, de la proprieté ci-après décrite, à savoir:

Douze lots en portions de terre stime dace le premier district de cette ville dans l'het borné par les rues district de cette ville dans l'het borné par les rues district de cette ville dans l'het borné par les rues district de cette ville dans l'het borné par les rues district de cette ville dans l'het borné par les rues district de cette ville dans l'het borné qui meaure comme sur le cott en de la rue l'ordon de lette de la rue profonde district de cette ville da rue l'over dras sur le coté sud d'une alice de sur le profonde de cette quatra l'hand de l'alice de l'aute profonde de la cette virte une de l'au de l'alice de sur le l'alice de l'ali In t pouces de la geur de la une profondeur de cent quatre vingtom piederrois pouces le jong de la igne du côté sud de la ditte alése et puralièle a la rue Poydras; de la deux cent quarante-huit pieds neuf pouces sur une inne brisée vers la rue Lafavette et a étendant vers la rue Carondelet ave une faç de sur la rue liprome commençant à la pointe premièrement décrite sur le côté sud de la due allée et courant sur la rue Baronne, vers la rue La fayette, cent quatre vingt-sebt piede trois pouces et comme par les numeros municipant 129, 131, 133, 135, 137, 159, 141 et 143 rue Bâronne eneutes aur une ligne perpendiculaira à la rue Baronne, solvante dix sept pieda quatre pouces et une ligne evers la lue Carondelet, ensuite courant empante prede huit pouces et une ligne vers la rue Laisé tre ensuite une ensuite courant emquante pieds huit pouces et une ligne vers la rue Lafey, the ensuite une autre profondeur vers la rue Caronde, et de cent vingt pieds dix pouces et sent ligne enrane ligne s'etendant vers la rue Lafayette a la pointe le plus and de la ligne deuxèmement decrite et dessue le tout plus amplement démontre sur un plan ou devis fait par Geo H. Grandiesn, i genieur civil, en da estu 7 avril 1894 et amexe a un sete d'hypothèqui par O.P. Alford a la lives terfes e lane, and ranking Co. passe pardovant A. J. Lapice, notaire le 9 avril 1894, instant port e du wir dans e procés et dessue, ensemble avec textes Vente du Shérif du contena et dans, e procés di desers, ensemble avec toutes

Shorif curl de la paroise d'Orieans.

Shorif curl de la paroise d'Orieans.

Branch K. Miller avocat da plegnant.

9 mai - 10 16 23 00 - avoit 6 12

ANNUNCE JUDICIAIRE

bonator Machine 'complet, meubles, divers, etc. Edison Electric Co. vs A. J. Sarpy. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la partius d'un writ de fieu tacias à moi adressé gar. Ho rerable Cour e vivile ce District pour la parotisse d'Ureàns, dars l'affaire et desses initimise, ne procèderai à la vente aux et chères publiches aux et chères des crisses ques, sur les lieux cimprés designés MERCHEDI le 10 mais 1575, a 10 80 A MERCHEDI le 10 mais 1878 a 10 50 A.

M. de la propriète di sprés décrite à savoir—
Le contenu du 182 de chausses du local No
405 et 407 me Banoime, consistant en I machine a carboniser complète comptoirs,
tubes métaliques partitions trivaux en
gomme, trucke, noubles de bureaux, divers,
etc., d'après l'u ventaire enregistre
Saisi dans l'affaire ci-desaus,
Conditions-Comptant sur les henx

[FRANK MARQUEZ]
Sherif Civil de la paro ses d'Origanà.

Sherif Civil de la paro see d Orieana. John Dymond, ir. avecat pour esplaigus 5 mars - 5 11 16

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente d'une Propriété attrayante du Sixième District. Connue comme No 719 rue Lyons, entre les rue Lau-

rel et Live Oák. Frank N. Butler vs. Mme Fiora Jonae, femme de Edward Jonas et Edward Jones pour autoriser et assister sa dite femme.

assister sa dite femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Daroisse d'Orléans—No 55,485—En verin
d'un writ de saine et veate à moi adressé par
l'Honorable Cour Uvile de District pour
la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus
intituee, je procéderal à la vente à l'enchère
publque. À la Bourse des Encanteurs—Sos
629 et 631 me Conguine, entre les rues Camp
et St.Charles, dans le Temier Districtede cette
ville, le JEUDI. 17 mars—1898, à midi, de la
proprièté ci-unes des rite. à savoir:

Deux cartains lets de detre cusemble avec
toutes les bâteses et amélierations qui s'e
tronvent situes dans le Saixeme District de
cett-ville, dous l'ilet désigné par le numéro
jumicipal 17s, bothe par les rues Lyons, Lanrel, Live Oak et Berdeaux, les dits lots sont
désignés par les Nos 18 et 14 et mesurant
chacun treute preds de face à la rue Lyons sur
cent cinquante pieds de profondeur entre
diques parailèles.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.

ERANK MAROUEZ

Conditions comptant our les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orleans.
FRANK N. BUTLER Ju.,
Avocat pour le plaignant.
12 fév.—12 18 25—mars. 4 11 17 ANNONCE JUDICIAIRE.

propriétés améliorées de valeur du premier district. Rue Constance entre les rues Race et Robin (dans l'iter borne par les dites rues

Vente vendredi 18 mars 1898 de

et la rue Annonciation.) James B. Guthrie vs Mme Henry Warner. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 55,439 — En vertu d'un writ de fierl factas à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de dessus intiblée, je procèdorai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 ruo Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Primier District de cette ville, le VENDREDI IS mars 1898, à midi, de la propriété craprés décrite. à savoir triet de cette ville, le VENDREDI IS mars 1898. A midi, de la propriété et aprés décrite. A savoir—

1. Un certain let de 'erra', ensemble avec les batisees et les méliorations qui s'y trouvent, et res droits, voies, privilèges servisides et avantages qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorté, situe dans le Premier District de cette ville, dans l'itet borné par les ries Race, Constance, Robin et Annonciacion, désigné par le No '4' sur un plan du dit lot et autres, fait par Mondell et Reynolds le 17 juillet 1837, et déposé dans le Burcau de H. B. Cenna, ancien notaire de cette ville; le dit let commence à une distance d'environ 123 pleds de l'encoignure Robin, et mesure, en mesure frençaise, 60 pieds de profondeur entre lignés pagallèles; et 2. Un certain morceau, parcollepu portion de terre avec tontes les amélientions qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges; ervisindes et let de la propriété chidesus décrite et mesure 7 pieds de fece à la rue Constance par une profondeur du 127 rieds; 10 pouces et 5 lignés, entre la lugnes parallèles, et adjoirgnant la propriété ci-dessus décrite, en mesure 7 pieds de fece à la rue Constance par une profondeur du 127 rieds; 10 pouces et 5 lignés, entre la lugnes parallèles, et adjoirgnant la propriété ci-dessus décrite, entre les lieux.

Salsi dans l'affaire et dessus.

Conditions—Comptant and les lieux.

Shérit Civil de la Parosse d'Orlé-Andrew H. Wileon, 'ayoost 'pourse guant.'